

La codification du droit patrimonial des familles - Cas pratiques

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs d'une étude notariale

Présentation

Le Droit patrimonial des familles n'a pas échappé à l'œuvre de recodification du Droit civil, entamée à la suite de la loi du 13 avril 2019. Depuis le 1^{er} juillet 2022, le droit du régime matrimonial est repris au sein d'un nouveau livre 2 dénommé « Les personnes, la famille et les relations patrimoniales des couples », et plus particulièrement dans un Titre 3 consacré au « Droit patrimonial des couples ». Les successions et les libéralités sont quant à elles comprises dans le Livre 4 du nouveau Code, intitulé « Les successions, donations et testaments ».

Bien que cette réforme ait été annoncée à droit constant, sous la forme d'une révision de la présentation des dispositions, d'une amélioration de la terminologie, d'une actualisation des textes et d'une restructuration de ceux-ci, le législateur a également revu la substance de droits qui touchent à la pratique quotidienne du notariat.

Au-delà des considérations théoriques qui découlent de ces nouveaux textes, et dont il convient bien sûr de mesurer la portée, l'approche concrète proposée lors du séminaire tend à mettre en lumière ces changements législatifs, parfois abscons à la seule lecture des textes.

Illustrée au départ de casus liés à la pratique quotidienne des notaires, les modifications substantielles de la matière seront mises en évidence pour déterminer les conséquences, libertés et contraintes laissées par chacune de ces nouvelles règles. Ainsi, le praticien pourra percevoir les conséquences réelles du nouveau Code civil et, au besoin, adapter ses actes.

Programme

La formation examinera notamment les thèmes suivants :

- La mise en œuvre des nouvelles règles du régime matrimonial en matière de règlement de récompense et de qualification ;
- La nouvelle définition des avantages matrimoniaux : portée et conséquences pratiques;
- Uniformisation et protection des tiers : droit de retour légal, donation entre époux, résolution et révocation pour cause d'ingratitude ;
- L'usufruit du conjoint survivant et du cohabitant légal sur le logement familial donné avec réserve d'usufruit ;
- Les nouveautés en matière de libéralités : le testament, les pactes successoraux et le partage d'ascendants.

Orateur

- ◆ **Me Jim Sauvage**, avocat au Barreau de Bruxelles (SossonPfeiff), Assistant-doctorant à l'U.L.B (Centre de droit privé - Unité de droit familial)

Dates et lieux

- ◆ Le jeudi **13 octobre 2022** à **Liège - Val Saint Lambert** - 4100 Seraing
- ◆ Le jeudi **13 octobre 2022** : **WEBINAIRE INTERACTIF**. Veuillez préciser votre adresse postale afin que le livre vous soit envoyé et votre adresse mail usuelle pour le lien de connexion.

Présidents

- ◆ Maîtres **Roland Stiers** et **Aurélié Nottet** (Liège)

Horaire formation présentielle

12h30 à 13h30	Accueil autour d'un lunch léger
13h30 à 13h45	Introduction par le Président
13h45 à 15h30	Début de la formation
15h30 à 16h00	Pause-café
16h00 à 17h30	Seconde partie de la formation
17h30 à 18h30	Apéro de clôture et networking

Tarif

Le prix de la formation est de **375 € HTVA** par demi-journée. Une réduction est accordée si plusieurs participants d'un même cabinet s'inscrivent simultanément, 355 € HTVA par participant.

Participation

Cette formation est uniquement accessible aux notaires, candidats-notaires et collaborateurs de notaires. Le nombre de participants est limité afin de vous permettre d'avoir une réelle interaction avec les orateurs.

Agréation

Cette formation a été agréé par la Chambre Nationale des Notaires sous le numéro 479458 et vous donne droit à 3,5 heures.

CARTE-REPONSE

KnopsEdu

La codification du droit patrimonial des familles

Données de facturation :

Étude :
Adresse :
Téléphone :
E-mail :
Numéro de TVA :

Coordonnées des participants (merci de préciser l'adresse mail à laquelle envoyer le lien de connexion, et l'adresse postale à laquelle envoyer le livre) :

Nom du participant 1 :
Adresse e-mail du participant 1 :
Adresse postale du participant 1 :
Nom du participant 2 :
Adresse e-mail du participant 2 :
Adresse postale du participant 2 :

- Inscription pour la formation du **13 octobre 2022 à Liège** (Val Saint Lambert)
 Inscription pour la formation du **13 octobre 2022 en WEBINAIRE**

Prix pour une inscription : 375 € HTVA. Si inscription groupée, le prix sera de 355 € HTVA par participant. Vous recevrez une facture commune au tarif réduit uniquement dans le cas d'une inscription simultanée. L'inscription inclut un lunch léger et l'ouvrage de la formation, d'une valeur de 70 €. Toute annulation doit se faire dans un délai de minimum 10 jours avant la date de la formation. En cas d'empêchement après ce délai, vous pourrez vous faire remplacer par un collaborateur.

Dans le cas où la formation ne pourrait pas se poursuivre physiquement en raison du renforcement des mesures Covid-19, nous vous proposerons cette formation à distance au moyen d'un webinaire interactif. Votre inscription sera convertie automatiquement si nécessaire. Vous recevrez un message personnel par e-mail et / ou téléphone.

Comment s'inscrire ?

- Inscription online via notre site www.knopsublishing.be
Vous devrez compléter une seule fois vos coordonnées complètes, puis avec votre login vous aurez la possibilité de vous inscrire rapidement et facilement à toutes nos formations.
- OU renvoyez-nous cette carte-réponse complétée :
 - par fax au 014/73 89 50
 - par mail à info@knopsublishing.be

